

Les entreprises engagées pour le climat

NATHALIE HARDYN

Directrice du département politique **CCIG**

Que l'on croie ou pas au réchauffement climatique et à son caractère anthropique, la mise en œuvre de politiques de tarification du carbone s'accélère au niveau international. Les revenus générés par ces politiques sont colossaux, à la mesure des enjeux politiques et économiques. Saluée à l'étranger, la politique climatique suisse sera l'un des grands thèmes des élections fédérales. En première ligne dans la lutte contre le CO₂, les entreprises attendent des futurs élus des mesures efficaces et économiquement supportables, qui servent aussi les intérêts de la Suisse.

La Suisse fait partie des pays les plus performants dans la lutte contre le réchauffement climatique, selon l'Indice de performance climatique 2019 (CCPI) réalisé par l'organisation Germanwatch. Elle se classe cette année au neuvième rang, gagnant trois places par rapport à 2018. Sa performance est également relevée par l'OCDE, en particulier en matière de taxation du carbone: selon cette organisation, la Suisse est le pays membre qui se rapproche le plus de la vérité des coûts du CO₂, c'est-à-dire que l'écart entre le prix taxé et le «vrai» prix du carbone y est le plus faible. Pour réduire les émissions de CO₂, la Suisse mise sur une taxe

frappant les combustibles, qui rapporte environ 1,2 milliard de francs par an. Un tiers des recettes (450 millions de francs au maximum) est affecté au Programme Bâtiments, ce qui permet à la Confédération et aux cantons de financer des assainissements énergétiques. Deux tiers sont redistribués par la Confédération entre les entreprises et la population.

Au plan mondial, les instruments de tarification du carbone ont généré 32 milliards de dollars de revenus en 2017, contre 22 milliards en 2016, selon l'Institute for climate economics, une initiative de la Caisse des Dépôts et de l'Agence française pour le développement (bulletin Point climat N° 55, octobre 2018).

L'économie verte

PME et sociétés cotées sont de plus en plus nombreuses à vouloir diminuer leurs émissions de carbone ou à les compenser, comme le relevait récemment dans ces colonnes Stephen Neff, directeur de la fondation myclimate (*lire l'AGEFI du 09.08.2019*). Pour ce faire, elles peuvent s'appuyer par exemple sur l'Agence de l'énergie pour l'économie, créée spécialement pour elles en 1999 par l'économie suisse et l'Union suisse des arts et métiers. Fin 2017, plus de 3800 entreprises avaient conclu 2213 conventions d'objectifs avec l'aide de l'AEnEC, avec à la clé des mesures d'amélioration qui ont



entraîné une réduction de 80.000 tonnes des émissions de CO₂. Des économies égales aux émissions dues au chauffage de 100.000 maisons individuelles.

Positives pour le climat, ces mesures favorisent aussi l'innovation technologique et la naissance de nouvelles entreprises, notamment dans le domaine de l'économie verte. Cependant, les mesures climatiques ont un coût, d'où l'importance pour un pays d'exportation comme le nôtre de veiller à préserver la capacité concurrentielle des entreprises. Un impératif à garder à l'esprit en vue de la révision totale de la loi sur le CO₂.

Intégrer les enjeux climatiques dans les politiques d'entreprises tout comme dans les politiques publiques est plus que jamais un défi, mais aussi une chance car, comme l'écrivait Nicolas Machiavel, «la fortune ne change que pour ceux qui ne savent pas se conformer au temps». ■